



Inauguration de la *Maison La Roche*, photo Peter Willi, octobre 1970

31 juillet 1968 - 31 juillet 2008

Une Fondation et une collection d'art moderne

Quarantième anniversaire de la création de la Fondation Le Corbusier

15 avril - 18 juin 2008 Maison La Roche - Paris

Charles-Edouard Jeanneret, architecte encore débutant et artiste en devenir, affiche très tôt sa volonté d'atteindre des objectifs ambitieux et son désir de laisser derrière lui les traces significatives de cet effort, plus durables que son existence terrestre : « *Que la vie ait un but et non pas que la vie ne soit qu'une flèche lancée vers la mort* », écrit-il à ses parents en 1910⁽¹⁾.

Devenu Le Corbusier, sans héritiers directs et guidé par la crainte que les archives et les œuvres qu'il a soigneusement conservées ne soient dispersées après sa mort, il s'est attaché pendant les quinze dernières années de sa vie à concevoir et à mettre en œuvre, jusque dans ses moindres détails, le projet d'une Fondation qui porterait son nom.

Dès 1949, dans un courrier qu'il adresse à son ami Jean-Jacques Duval pour lequel il a construit l'Usine de Saint-Dié, il écrit :

On peut casser sa pipe à toute heure de la vie. J'en parlais avec mon frère, venu passer quelques

jours ici. J'ai pris des dispositions, d'accord avec ma femme, pour léguer aux pauvres ce que je possède.

Or, ce que je possède peut faire du papier à brûler, ou mieux. J'ai ici, 24 rue Nungesser et Coli (et même 35 Sèvres dans une cave) des archives considérables et multi-formes : dessins, écrits, notes, carnets de voyage, albums, etc. Il ne faudrait pas qu'un voyou quelconque puisse venir piller sans coup férir, et annuler des séries qui valent parce qu'elles sont groupées.

En deux mots, il faudra qu'on étudie un peu mes archives afin de les valoriser utilement (pour vendre ou pour donner à des gens, des institutions, des musées).

Conclusion : cette lettre a pour but de vous mettre la puce à l'oreille et de vous prier – lorsque l'heure aura sonné – de prendre immédiatement possession, c'est-à-dire contrôle de mes archives afin de les mettre à l'abri d'une dispersion erronée.

Et cette présente lettre, avec ma signature vous sert de pièce formelle à toutes fins utiles. Avec mon amitié et ma gratitude⁽²⁾.

“ Je déclare en tout cas, ici, tester la totalité de ce que je possède en faveur d'un être administratif, la « Fondation Le Corbusier », ou toute autre forme utile, qui va devenir un être spirituel, c'est-à-dire une continuation de l'effort poursuivi pendant une vie. ”

Le Corbusier
Note du 13 janvier 1960

(1) Lettre du 2 octobre 1910.

(2) 30 avril 1949, cité in Jean-Jacques Duval, *Le Corbusier, l'écorce et la fleur*, Paris, éditions du Linteau, 2006.

“...il faudra qu’on étudie un peu mes archives afin de les valoriser utilement [...]”.



Villa le Lac, Corseaux, photo Olivier-Martin Gambier, 2006

Premiers projets

Fortement mobilisé par les grands chantiers qui démarrent au début des années cinquante, Le Corbusier, néanmoins toujours soucieux de son projet de Fondation, n’a plus beaucoup de temps à y consacrer. Ce n’est qu’en 1957, dans les jours qui précèdent son soixante-dixième anniversaire, que sa préoccupation prend un tour plus formel : dans une série d’échanges épistolaires avec son ami le banquier Jean-Pierre de Montmollin, il lui demande conseil pour établir le statut juridique de la Fondation à venir. Il lui fait part de ses intentions dans une lettre du 1^{er} octobre 1957.

Pour poursuivre la question de la Fondation Le Corbusier, je te donne ci-dessous communication des décisions prises avec mon frère Albert lors de sa visite de dimanche dernier, 29 septembre.

1°/ Nous avons convenu que la petite maison du Lac, et son terrain, qui nous appartiennent en indivis en tant qu’héritiers de notre père (selon la loi suisse), pourraient être, dès maintenant, donnés à la Fondation envisagée de façon à la domicilier en Suisse pour des raisons de facilité de succession ou d’héritage.

2°/ Cette petite maison servirait également de “Fondation Albert Jeanneret”, musicien, où serait conservée sa quantité considérable de manuscrits musicaux et qui serait autorisée à tout instant dans l’avenir à publier les œuvres musicales d’Albert Jeanneret.

3°/ Il faut trouver l’articulation utile qui permette d’arracher à nos deux personnes, Albert Jeanneret et Le Corbusier (par suite de décès de l’un ou de l’autre), la propriété subite de la maison car nous n’avons pas d’héritiers valables.

4°/ Et par-dessus le marché, pour les vieux Messieurs de nos âges, il faut toujours craindre un grappin mis par d’astucieuses sirènes s’illusionnant sur la fortune des gens et capables par les talents dont la nature les a dotées d’emberlificoter l’un ou l’autre des septuagénaires considérés. En un mot, constituer par cet acte provi-

soire de donation un fait brutal coupant l’élan à tout inconnu. C’est ce que l’on appelle la prudence et la sagesse des nations !

C’est très sérieux ce que je te dis ici et je crois que c’est indispensable de réaliser ces deux choses dès maintenant : la donation de la maison du Lac et celle de la maison Square du Docteur Blanche.

Le Corbusier associe très vite à la concrétisation de son projet Gabriel Chéreau, son conseil, avocat nantais, qui avait assuré sa défense lors du procès de Marseille et obtenu pour lui la commande de l’Unité d’habitation de Rezé. Il sera chargé de rechercher la forme juridique idéale et d’en rédiger les statuts. Le Corbusier fait également appel aux compétences d’experts complémentaires, Alphonse Ducret, ingénieur, président de la fédération internationale du bâtiment, et son notaire, Me Maguet.

Les archives laissées par Le Corbusier témoignent de la place croissante que prend dans sa vie la réalisation de cet objectif : courriers à ses amis, aux responsables publics, à des personnalités étrangères ; notes dans ses carnets, traces diverses sur des feuillets ou des cartons (invitations, menus, programmes), textes dactylographiés à l’atelier, lettres manuscrites envoyées de Roquebrune-Cap-Martin, réunions à l’appartement rue Nungesser et Coli...



Sur le toit de l'Unité d'habitation de Nantes-Rezé, Gabriel Chéreau, José-Luis Sert, André Wogenscky, Le Corbusier, photo Lucien Hervé

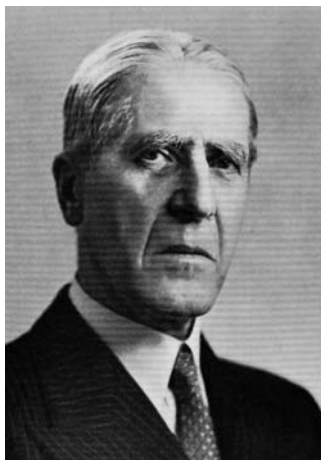
Travaux et chantiers

■ Si Le Corbusier a très tôt défini le contenu des missions qu'il fixe à sa Fondation, il reste à établir le programme des actes formels nécessaires à sa concrétisation, le moment venu. Quatre grandes préoccupations vont alors mobiliser Le Corbusier et ses amis :

- Avant toute chose, il s'agit de **définir le statut juridique** qui garantira la création et la pérennité de la Fondation, et lui permettra de disposer des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses missions. L'étude porte principalement sur les aspects fiscaux de l'organisme à créer, et confirme l'intérêt de créer une Fondation testamentaire après la mort de son auteur. Cette solution implique de créer une association de préfiguration, qui aura pour fonction d'assurer la transition et la transmission dans un environnement juridique et matériel solide.

- Il faut également **trouver les locaux** destinés à héberger les diverses activités de la Fondation. Le projet nécessite de disposer de bureaux pour le secrétariat et d'un lieu d'exposition et de rencontre, mais aussi d'un immeuble pour stocker les archives et l'importante collection d'œuvres d'art. La Fondation pourra disposer de l'appartement du 24 rue Nungesser et Coli et de la *Villa Le Lac* à Corseaux, qui font évidemment partie de son patrimoine ; mais ils ne sont pas adaptés aux besoins de la future institution.

Il engage alors des négociations dans deux directions. D'une part, il va convaincre son ami Raoul La Roche, pour lequel il a construit la maison du square du Docteur Blanche et qui n'a pas d'héritiers directs, de faire don de sa maison à La Fondation ; d'autre part, il va proposer à André Malraux, au cours de leurs échanges concernant la restauration et l'affectation future de la *Villa Savoye* qui vient d'être sauvée de la destruction, d'en faire un centre international qui hébergerait la Fondation Le Corbusier.



Portrait de Raoul La Roche, photo Coll. Part.

Entre 1957, date de la conversation avec La Roche concernant le don de sa maison, et la conclusion des procédures en 1964, Le Corbusier étudie plusieurs hypothèses de localisation du siège de la Fondation. Il intègre à ses différents schémas le Musée national d'Art moderne où est déposée

une grande partie de sa collection d'art plastique. L'une des hypothèses prévoit ainsi la présentation d'une sélection d'œuvres dans la *Villa Savoye* ("Musée Corbu"), le secrétariat de la Fondation étant installé dans la *Maison La Roche* ; le stockage des peintures, sculptures et dessins serait assuré par le Musée d'Art moderne. Le rôle que cette institution pourrait être amenée à jouer dans la construction du projet fera l'objet de nombreuses discussions avec deux conservateurs très attentifs à l'œuvre de Le Corbusier, Bernard Dorival et Maurice Besset.

Le 3 juillet 1959, après plusieurs mois d'échanges, Le Corbusier envoie un courrier manuscrit à La Roche pour le remercier d'avoir formalisé la donation de sa maison square du Docteur Blanche à la Fondation Le Corbusier.

Nous accomplissons, vous et moi, en cette occasion un acte matériel et moral qui manifeste notre respect mutuel et notre foi en l'art. Votre vie comme la mienne en ont été animées.

La Fondation Le Corbusier prolongera après moi, la recherche à laquelle je me suis voué, la domiciliation de cette fondation consacra l'amitié qui nous a réunis en un temps lointain et... héroïque.



Picasso et le Corbusier, visite du chantier de l'Unité d'habitation de Marseille, août 1949, photo FLC

En 1962, il s'inquiète du sort de la *Maison Jeanneret*, également située square du docteur Blanche, qu'il souhaite maintenir associée à la *Maison La Roche*. Autrefois occupée par son frère Albert, la maison ne fait plus partie du patrimoine familial, et va faire l'objet de transactions qui échapperont à Le Corbusier. La *Maison Jeanneret*, qui abrite aujourd'hui les bureaux de la Fondation et son centre de documentation, ne sera finalement acquise qu'en 1970, grâce à la vente d'un tableau de Picasso figurant dans la collection de la Fondation.

- Le Corbusier doit ensuite donner à la future Fondation les moyens de s'acquitter de l'une de ses principales missions, c'est-à-dire **assurer la transmission de son œuvre artistique et intellectuelle**.

À cette fin, il souhaite établir avant sa mort la composition du futur Conseil d'administration de la Fondation. Une première liste de noms apparaît en 1961. Elle sera sans cesse modifiée au gré de ses changements d'humeur, des avis donnés par des tiers, et avec le temps, des disparitions naturelles... Des noms s'inscrivent dans ses carnets, des listes s'échangent dans les courriers.

En 1962, aux amis et proches collaborateurs viennent s'ajouter plusieurs candidats étrangers prestigieux, majoritairement des architectes : Boesiger, Gropius, Costa, Sert, Rogers, Candilis, Nervi... Le Corbusier se préoccupe d'élargir le cercle des fidèles de la Fondation, de façon à trouver au travers d'un réseau international le soutien et les ressources nécessaires à son fonctionnement.

Avec la création de l'association pour la Fondation le Corbusier en 1962, de nouvelles listes de noms apparaissent encore, destinées à composer le comité de gestion. Il est d'emblée décidé que Raoul La Roche en sera le président d'honneur.

- Enfin, la Fondation devra **favoriser la reconnaissance et la diffusion de l'œuvre plastique de Le Corbusier** ; il est donc nécessaire d'établir l'inventaire des pièces qui figureront dans les collections de la Fondation et contribueront à faire connaître cette dimension de l'œuvre de Le Corbusier, qu'il estime injustement méconnue du public.

Dans une note du 6 novembre 1957, Le Corbusier établit donc un premier inventaire de ses tableaux en circulation, déposés dans des galeries ou des musées français ou étrangers, ou stockés dans son atelier. Il prévoit d'établir « la nomenclature de 20 tableaux disponibles témoins de [son] œuvre picturale à être exposée au siège parisien de la Fondation ». Il inscrit en marge : « dans la maison La Roche on pourrait en accrocher 20 ». Cette liste sera complétée au fil des ans par des inventaires plus ou moins détaillés de sa collection personnelle, qui en soulignent à la fois la variété et la cohérence (papiers collés, burins, tapisseries, lithographies, émaux, etc.). En 1963, il s'inquiète du retour à la Fondation de ses peintures déposées au Musée national d'Art moderne, ainsi que des œuvres d'André Bauchant dont il détenait une quinzaine de tableaux. Il se soucie de trouver un local « fire proof » pour y conserver les plans de l'Atelier 35 rue de Sèvres.



Le Corbusier, "César (taureau limousin champion en 1900)", mine de plomb, pastel sur papier, signé et daté L-C Chandigarh 16 novembre 55, FLC 3634

Un testament intellectuel

Le 13 janvier 1960 Le Corbusier envoie une "note concernant la création de la « Fondation Le Corbusier », adressée à M. Ouvré, le principal de l'étude de Me Maguet, M. Gabriel Chéreau, M. A. P. Ducret". Une copie est également transmise à Bernard Anthonioz, Chef du service de la Création artistique et membre du Cabinet d'André Malraux. Ce document, véritable testament intellectuel, constitue la synthèse de tous ses échanges avec le groupe d'amis et d'experts qu'il a associés au projet.

La création de la "Fondation Le Corbusier" ne peut être basée que sur un statut définissant le programme de la Fondation, son corps matériel, ses intentions, ses ressources, etc.... La forme d'une Fondation n'est peut-être pas souhaitable (? !). Voici mes intentions :

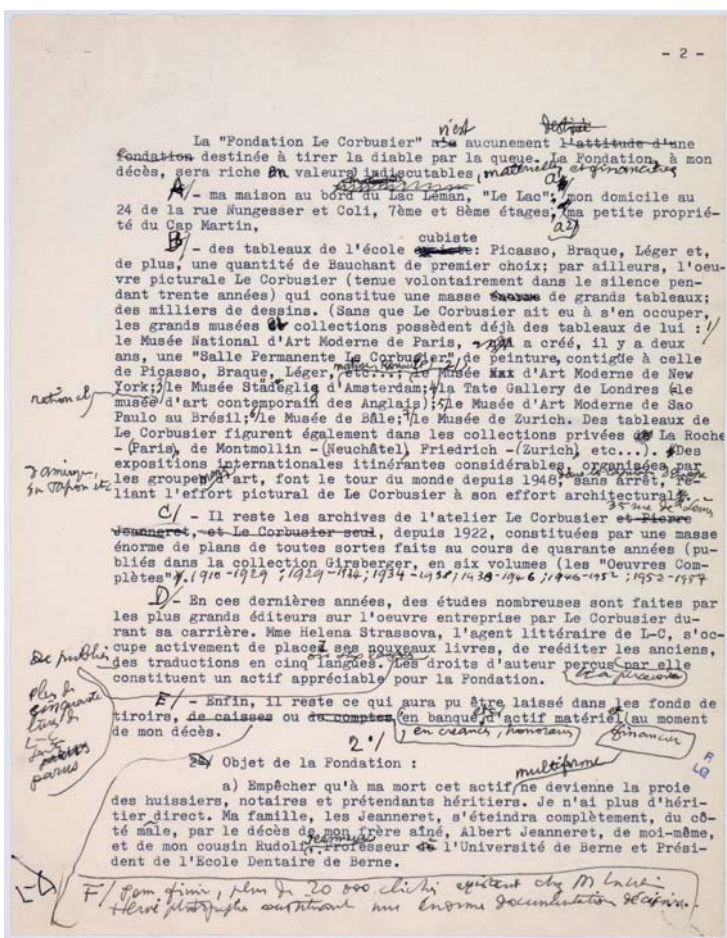
1°/

Il y a plus d'une année que j'ai pris la décision de rédiger le statut de cette Fondation et de définir mon attitude personnelle à l'égard des actifs de toutes natures, imputables par les statuts, à la future Fondation.

Entre temps, j'ai vu M. La Roche. Amicalement, généreusement, et tout naturellement, il a été admis que lui, célibataire sans héritiers directs, amateur d'art de la plus haute classe (création de la collection cubiste La Roche, que je l'ai aidé à constituer entre 1922 et 1925, - collection devenue si célèbre que son propriétaire a pris déjà des dispositions caractéristiques : il en a donné un tiers au Musée du Louvre, un second tiers au Musée de Bâle, sa ville natale, le troisième tiers étant, pour l'instant, dans sa maison du Square du Docteur Blanche), ferait don de sa maison à la "Fondation Le Corbusier" (je précise ici : sans aucun lien de droit présumable avec le troisième tiers de sa collection), afin que cette maison puisse faire partie de l'actif de la Fondation et servir de domicile parisien à cette Fondation.

(Il faut préciser ici que la maison La Roche du Square du Docteur Blanche fut construite entre 1923 et 1925 par Le Corbusier et Pierre Jeanneret. La conséquence directe de la villa La Roche fut la construction de la Maison Savoye à Poissy, en 1928. Ce dernier bâtiment est considéré désormais comme manifeste décisif de la naissance d'une architecture moderne après la guerre de 1918. Confirmation en a été donnée en 1959 par le Ministre des Affaires Culturelles par le classement, comme monument historique, de la Maison Savoye à Poissy. Cette opération fut faite spontanément par M. André

Malraux à l'occasion de l'expropriation de cette villa, expropriation qui pouvait être suivie de démolition. Deux cent cinquante télégrammes, du monde entier, affluèrent sur la table du Ministre, en quelques jours, pour protester contre une démolition possible, acte de vandalisme. Personnellement, absent aux Indes, j'étais ignorant de tout cela).



Le Corbusier, Note dactylographiée du 13 janvier 1960, page 2

[...]
La "Fondation Le Corbusier" n'est aucunement destinée à tirer le diable par la queue. La Fondation, à mon décès, sera riche en valeurs indiscutables, matérielles et financière :

A/ - Ma maison au bord du Lac Léman, "Le Lac" ; A1/ mon domicile au 24 de la rue Nungesser et Coli, 7ème et 8ème étages ; et A2/ ma petite propriété du Cap Martin.

B/ - Des tableaux de l'école cubiste : Picasso, Braque, Léger et, de plus, une quantité de Bauchant de premier choix ; par ailleurs, l'œuvre picturale de Le Corbusier (tenue volontaire-

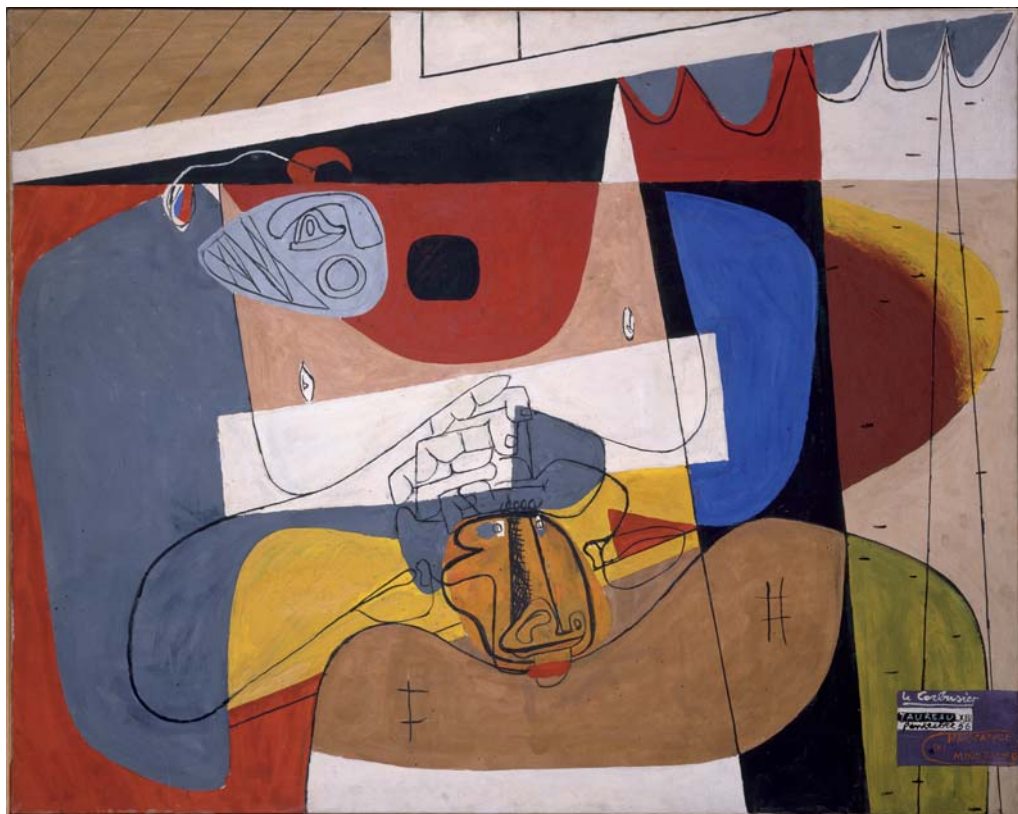
ment dans le silence pendant trente années) qui constitue une masse de grands tableaux ; des milliers de dessins.

(Sans que Le Corbusier ait eu à s'en occuper, les grands musées et collections possèdent déjà des tableaux de lui :

1/ le Musée National d'Art Moderne de Paris a créé, il y a deux ans, une "Salle Permanente Le Corbusier" de peinture, contiguë à celle de Picasso, Braque, Léger, Matisse, Rouault, etc. 2/ le Musée d'Art moderne de New York ; 3/ le Musée Städelgig d'Amsterdam ; 4/ la Tate Gallery de Londres (= le musée d'art contemporain des Anglais) ; 5/ le Musée d'Art moderne de Sao Paulo du Brésil ; 6/ le Musée de Bâle ; 7/ le Musée de Zurich. Des tableaux de Le Corbusier

figurent également dans les collections privées [...]. Des expositions internationales itinérantes considérables, organisées par les groupements d'art, font le tour du monde depuis 1948, sans arrêt, dans les capitales d'Europe, d'Amérique, du Japon, etc, reliant l'effort pictural de Le Corbusier à son effort architectural.

C/ - Il reste les archives de l'atelier Le Corbusier 35 rue de Sèvres, depuis 1922, constituées par une masse énorme de plans de toutes sortes faits au cours de quarante années (publiés dans la collection Girsberger, en six volumes).



Le Corbusier, *Taureau XIII*, huile sur toile, 1956, 130 x 162. "Pentecôte 56. Naissance du Minotaure". FLC 167

D/ - En ces dernières années, des études nombreuses sont faites par les plus grands éditeurs sur l'œuvre entreprise par Le Corbusier durant sa carrière. Mme Helena Strassova, l'agent littéraire de L-C, s'occupe activement de placer ses nouveaux livres, de rééditer les anciens, de publier des traductions en cinq ou six langues, Plus de cinquante livres de L-C sont parus. Les droits d'auteur perçus et à percevoir constituent un actif appréciable pour la Fondation.

E/ - Enfin, il reste ce qui aura pu être laissé dans les fonds de tiroirs ou, en créances, honoraires, en banque, etc., d'actif matériel et financier au moment de mon décès.

F/ - Pour finir, plus de 20.000 clichés existent chez M. Lucien Hervé, photographe, constituant une énorme documentation décisive.

[...]

3°/

Objet de la Fondation :

a) Empêcher qu'à ma mort cet actif multiforme ne devienne la proie des huissiers notaires et prétendants héritiers. Je n'ai plus d'héritier direct. Ma famille, les Jeanneret, s'éteindra complètement du côté mâle, par le décès de mon frère aîné, Albert Jeanneret, de moi-même et de mon cousin Rudolf Jeanneret, Professeur à l'Université de Berne et Président de l'Ecole Dentaire de Berne.

Ma vie a été faite de contacts intenses avec les besoins de l'époque, de participation (sur un plan mondial-localisé) à ses luttes et, par conséquent, de contacts et de luttes avec des individus de haut potentiel rencontrés hors du domaine familial. J'ai déposé chez Me Maguet, des testaments successifs depuis plus de vingt années se modifiant suivant les circonstances. Je déclare en tous cas, ici, tester la totalité de ce que je possède en faveur d'un être administratif, la "Fondation Le Corbusier", ou toute autre forme utile, qui va devenir un être spirituel, c'est à dire une continuation de l'effort poursuivi pendant une vie.

3°/ Comment se matérialise la création de cette Fondation ? Par la mise à l'abri de tout mon actif, la gérance de celui-ci devant être assuré par un Comité de Fondation fait de certains amis appartenant à des milieux différents mais tous compréhensifs de l'effort de ma vie.

4°/ Que puis-je souhaiter et que puis-je désirer de l'intervention des hommes de loi, notaire et avocat ?

a) Tout d'abord, d'établir les statuts, moral, matériel et administratif de la "Fondation Le Corbusier",

b) par un acte adéquat, purement, simplement, sans complications, recevoir le don fait par mon ami La Roche, ceci ne joue qu'un rôle épisodique, à savoir, conserver à l'abri de mon nom, cette petite maison qui représente un jalon mondialement connu et qui fut visitée tous les mardis et vendredis jusqu'à Hitler,

par une masse considérable de partisans,

c) de créer une possibilité administrative de faire avant ma mort certains dons.

[...]

Le Corbusier ajoute ensuite un "papier" dans lequel il précise :

Objet social :

Réunir, conserver, après sa mort, les écrits, peintures, dessins, gravures, tapisseries, les collections, les objets personnels ayant appartenu à Le Corbusier.

Mettre les témoignages des travaux et des recherches de LE CORBUSIER à la disposition de tous ceux qui voudront les consulter.

Prendre toutes les dispositions utiles, notamment en ce qui concerne les locaux adéquats, pour la réalisation de l'objet social ci-dessus dans les conditions de haute dignité et d'indépendance absolue.

Instituer une "Bourse de voyage Le Corbusier" encourageant les efforts de jeunes gens qualifiés.

C'est désormais sur la base de ce texte que seront fondés les statuts de la Fondation.

Une étape intermédiaire : l'association pour la création de la Fondation

■ En 1962, les contacts avec le ministère chargé des Affaires culturelles se multiplient. Bernard Anthonioz se mobilise pour faire avancer le projet et restera l'interlocuteur privilégié de Le Corbusier. Michel Pomey, maître des requêtes au Conseil d'état et conseiller technique au Cabinet d'André Malraux, est chargé de travailler sur le projet de statuts. Ce dernier restera étroitement associé aux démarches liées à la création de la Fondation.

Le 3 septembre 1962, André Malraux, conformément à sa promesse, confirme à Le Corbusier son intention de mettre la Villa Savoye à la disposition de la Fondation : [...] La « Villa Savoye », qui est la propriété de l'État puisqu'elle a été cédée par la Ville de Poissy au Ministère de l'Éducation nationale, avec le terrain environnant, en vue de la construction d'un lycée, et qui a été transmise au Ministère d'État chargé des Affaires culturelles par convention datée du 23 octobre 1961 passée entre mon Département et celui de l'Éducation Nationale doit, en principe, être mise à la disposition d'un centre international d'architect-



Bernard Anthonioz, Jean Prouvé, Eugène Claudius-Petit, Le Corbusier, atelier du 35 rue de Sèvres, janvier 1964, photo Lucien Hervé

ture prévu sous la forme d'un établissement de droit privé reconnu d'utilité publique, sous le titre de « Fondation Le Corbusier ». Cette Fondation reste à créer ; il y faudra un certain temps, car il convient au préalable de remplir des formalités et de rassembler, par voie de souscription en France et à l'étranger, la dotation initiale. Auparavant, et à cet effet, doit se créer prochainement, à l'initiative de M. Claudius-Petit, ancien Ministre, et avec mon accord, une association simplement dite « Association pour la création de la Fondation Le Corbusier ». La « Villa Savoye » pourrait être mise à la disposition de cette Association, à titre par exemple de siège social. [...]

Le 30 août 1962, en vacances à Roquebrune-Cap-Martin, Le Corbusier rédige un nouveau testament manuscrit précisant que « le projet de statut est établi par les services de M. Malraux » et que « le groupe des promoteurs de la Fondation Le Corbusier est inscrit (à l'état de projet) page 27, dans mon « sketchbook » (carnet de croquis et notes, toujours dans ma poche) [...] qui portera le N° 67 [...] ».

Les statuts de l'association pour la Fondation Le Corbusier sont déposés le 13 mars 1963. Elle a pour but de « préparer la constitution d'un établissement reconnu d'utilité publique, chargé sous le nom de Fondation Le Corbusier [...] de rassembler, de conserver et de mettre en valeur au profit de la collectivité les divers éléments de l'œuvre de Le Corbusier qui lui sont confiés et d'ici la création de cette fondation, d'en tenir lieu pour l'accomplissement de ses missions ». Son siège est transféré en 1964 à la Maison La Roche où elle tient sa première assemblée générale le 6 février, trois mois avant l'acte définitif de mutation de la Maison La Roche à l'association.

Ses membres fondateurs sont : Maurice Besset, désigné exécuteur testamentaire par Le Corbusier, délégué général, entouré de Bernard Anthonioz, Jean Dubuisson, Alphonse Ducret et André Wogenscky. Dès cette époque, en liaison avec Le Corbusier, l'association va prendre en charge les missions assignées à la future Fondation : aide aux chercheurs et aux publications, demandes de prêts pour des expositions, demandes d'informations diverses, etc. Elle poursuivra également les tâches mises en œuvre : inventaire des collections, recherche de locaux, mise au point des statuts, établissement de la liste des membres du Conseil, publication d'un bulletin d'information, etc.



Le Corbusier, L'Atelier de la recherche patiente, p. 93, 20 juillet 1962. Sur la couverture de l'exemplaire de Le Corbusier, mention manuscrite : « Ici p. 43. Dédicace Savoye par Maire de Poissy. = Historique »



Le Corbusier dans son atelier 24 rue Nungesser et Coli. Carton de tapisserie *La lionne et le lapin*, photo Felix H. Man 1951

Les statuts de la Fondation

Le 11 juin 1965, Le Corbusier approuve les projets de statuts de la Fondation.

Ce sont ces statuts, rédigés par Gabriel Chéreau, qui (à quelques détails près, notamment la *Villa Savoye*), seront validés par le Conseil d'État ; ils régissent aujourd'hui encore le fonctionnement de l'institution.

I - But de l'œuvre

Article 1 - L'établissement dit "Fondation Le Corbusier" a pour but :

1 - de recevoir, acquérir, restaurer, conserver et faire connaître au public par tous moyens appropriés (expositions, publications, conférences, colloques, films, etc.) les œuvres originales, notes, manuscrits, documents, biens et objets divers, notamment ceux qui lui sont remis, légués ou cédés par Le Corbusier, l'"Association pour la Fondation Le Corbusier" ou de tierces personnes, présentant un intérêt pour la connaissance et la diffusion de la pensée et de l'œuvre plastique, architecturale et littéraire de Le Corbusier.

2 - d'entretenir et de gérer à cet effet, notamment

a - la maison dite "Maison La Roche"

sise à Paris 16^e, 10 square du Docteur Blanche [...];

b - la maison dite "Les Heures Claires" sise à Poissy [...] afin d'en faire un centre d'activités ayant trait à l'œuvre de Le Corbusier.

3 - d'encourager par tous moyens appropriés la recherche architecturale dans le sens défini par l'œuvre écrite et construite de Le Corbusier.

4 - d'une manière générale, d'accomplir tous actes répondant aux objets désignés ci-dessus, à condition d'en respecter le caractère désintéressé.

Article 2 - La Fondation Le Corbusier a son siège à Paris 16^e - 10, square du Docteur Blanche.

Sa durée est illimitée.

[...]

Le 16 juin 1965, l'ultime testament de Le Corbusier confirme sa volonté « d'instituer pour [son] légataire universel [...] l'Établissement d'utilité publique dit « FONDATION LE CORBUSIER » créé ou à créer par les soins de l'Association déclarée dont le siège est à Paris, dite « ASSOCIATION POUR LA FONDATION LE CORBUSIER » en s'inspirant de l'avant-projet de statuts établi avec [son] accord par la dite association ».

Le 27 août 1965, Le Corbusier meurt à Roquebrune-Cap-Martin. André Malraux crée un groupe de travail au sein de son ministère pour aider l'association pour la Fondation à la mettre en place rapidement.

La Fondation après Le Corbusier

Conformément aux dispositions testamentaires de Le Corbusier, toutes les démarches administratives, financières et juridiques consécutives à son décès sont effectuées par Maurice Besset, Jean-Pierre de Montmolin et André Wogenscky. Ils s'occupent également de regrouper les archives, œuvres et documents laissés par l'architecte.

C'est à la Fondation Salomon de Rothschild que se tient, le 10 juillet 1967, la réunion constitutive de la Fondation. L'assemblée provisoire approuve les statuts, accepte la succession et le transfert des biens de l'association, notamment la *Maison La Roche*, et demande la reconnaissance d'utilité publique ; l'association pour la création, sa mission accomplie, est dissoute. En mars 1968, quelques modifications statutaires sont introduites à la demande du Conseil d'État (concernant principalement le mode de désignation des administrateurs par les trois collèges : Fondation, ministère des Affaires culturelles, association Le Corbusier rebaptisée plus tard association des amis de Le Corbusier), en vue de la reconnaissance d'utilité publique. Celle-ci est accordée par décret le 24 juillet 1968 ; le 31 juillet suivant, la publication au Journal officiel entérine définitivement la naissance de la Fondation Le Corbusier.

Enfin dotée d'une existence légale et de membres désignés, elle tient son premier Conseil d'administration le 4 février 1970, dans ses locaux de la *Maison La Roche*. À cette date, le Conseil est ainsi constitué :

Membres désignés par l'association pour la Fondation Le Corbusier

- Bernard Anthonioz, *Chef du service de la création artistique, ministère des Affaires culturelles*
- Gabriel Chéreau, *avocat, Président de la Fondation*
- Lucio Costa, *architecte*
- Jean Dubuisson, *architecte*
- Fernand Gardien, *technicien, trésorier-adjoint de la Fondation*
- Maurice Jardot, *Directeur de la Galerie Louise Leiris*
- Louis Miquel, *architecte, Secrétaire général de la Fondation*
- Jean-Pierre de Montmolin, *banquier*
- Jean Prouvé, *architecte et ingénieur*

M. le représentant du ministre d'État chargé des Affaires culturelles

Membres désignés par le ministre d'État chargé des Affaires culturelles

- Jean Chatelain, *Directeur des Musées de France ou son représentant*
- Michel Denieul, *Directeur de l'Architecture*
- Jean de Saint-Jorre, *Inspecteur général des Enseignements artistiques*



André Wogenscky et Le Corbusier à Orly, 1958

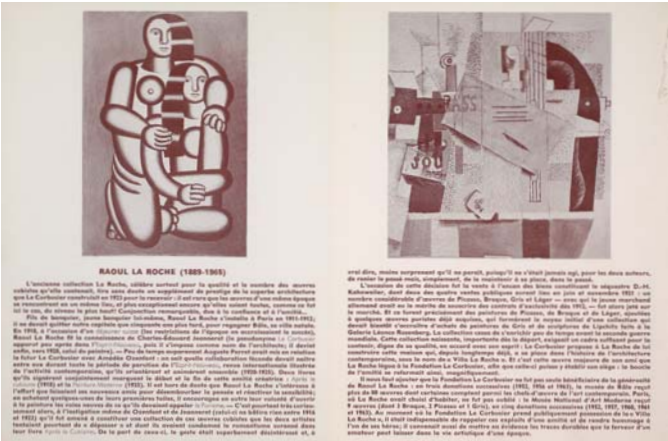
Membres désignés par l'association des Amis de Le Corbusier

- Eugène Claudius-Petit, *ancien ministre, Président de l'association des Amis de Le Corbusier*
- Michel Bataille, *architecte et écrivain*
- Charlotte Perriand, *décoratrice*

Lors de la réunion du 4 octobre 1971, le Bureau est renouvelé. André Wogenscky entre au Conseil d'administration et est élu président, Gabriel Chéreau ayant souhaité démissionner. Michel Bataille remplace Fernand Gardien au poste de trésorier-adjoint.

Le 23 octobre 1970, le siège de la Fondation est inauguré dans les *Mai-*

sons La Roche et Jeanneret désormais réunies. De nombreuses personnalités françaises et étrangères, des architectes, des ambassadeurs représentant les pays où Le Corbusier a construit, sont présents pour l'événement ; parmi les invités, les membres des CIAM, les anciens collaborateurs de l'Atelier rue de Sèvres, les propriétaires et locataires des bâtiments de Le Corbusier. Une exposition de vingt-deux œuvres ayant appartenu à la collection de Raoul La Roche rend hommage au « mécène, collectionneur et grand ami de Le Corbusier », avec des œuvres de Georges Braque, Juan Gris, Fernand Léger, Pablo Picasso, Amédée Ozenfant et Le Corbusier.



RAOUL LA ROCHE (1889-1965)

Brochure publiée à l'occasion de l'inauguration des locaux de la Fondation, 23 octobre 1970

La Fondation Le Corbusier aujourd'hui



Appartement de Le Corbusier, 24 rue Nungesser et Coli, photo Olivier Martin-Gambier, 2005

Missions, actions, programmes

Depuis cette date, la Fondation, conformément à ses statuts et à ses missions consacre l'ensemble de ses moyens à la conservation, à la connaissance et à la diffusion de l'œuvre de Le Corbusier, au travers notamment des actions suivantes :

Ouverture au public

La *Maison La Roche* et l'appartement de Le Corbusier – 24 rue Nungesser et Coli – sont ouverts toute l'année

aux visiteurs. La *Villa Le Lac* de Corseaux (Suisse) est également ouverte à la visite.

La *Maison Jeanneret* accueille quotidiennement les étudiants et les chercheurs.

La Fondation publie en co-édition avec les éditions Birkhäuser une série de guides sur les bâtiments : *L'Unité d'habitation de Marseille avec Rezé-les-Nantes*, *Berlin*, *Briey en Forêt*, *Firminy*, *Les Maisons La Roche et Jeanneret*, *Les Quartiers modernes Frugès* à Pessac, *La Villa Savoye*, *Le Couvent de la Tourette*, *La Chapelle de Ronchamp*, et *l'Immeuble 24 N.C.*



Le Corbusier, Palais des Filateurs (ATMA), Ahmedabad, Inde, photo FLC 2008

Conservation de l'œuvre architecturale

L'œuvre architecturale de Le Corbusier couvre quatre continents et onze pays. La Fondation a le devoir de veiller au respect du droit moral sur cette œuvre ; elle doit contribuer à sa conservation. Cette mission nécessite régulièrement l'envoi d'experts chargés de conseiller les propriétaires, affectataires ou habitants de bâtiments réalisés par Le Corbusier.

De la même façon, tous les projets de restauration et d'aménagement, voire de construction d'œuvres architecturales de Le Corbusier sont soumis à un comité d'experts. Son rôle est à la fois de contribuer par ses observations à la prise en compte du respect

de l'œuvre originelle de Le Corbusier et de formuler des avis permettant au conseil d'administration de la Fondation de prendre les décisions d'autorisation ou de faire part de ses réserves sur les demandes qui lui sont adressées.

La Fondation assure la conservation des bâtiments qui lui ont été légués ; elle réalise les travaux de réhabilitation indispensables à la conservation et au respect de l'authenticité des bâtiments.

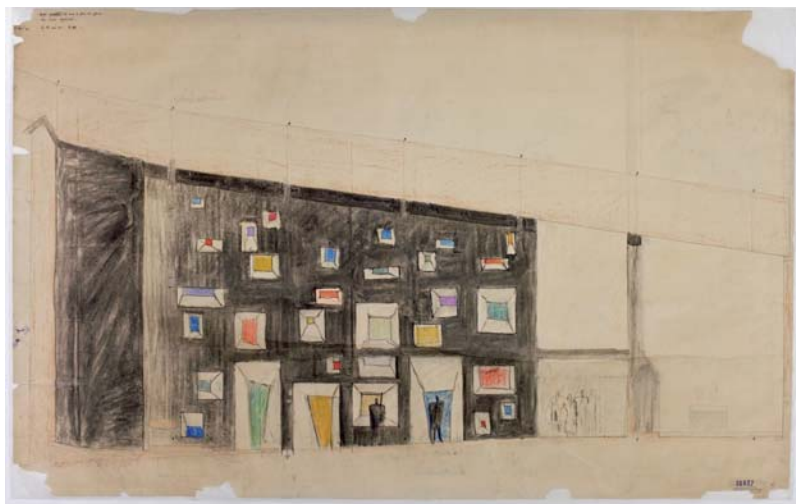
Deux programmes viennent compléter ces actions de conservation et de diffusion de l'œuvre architecturale :

d'une part, la Fondation a entrepris de faire établir et de publier à moyen terme les relevés architecturaux de l'ensemble des bâtiments réalisés par Le Corbusier. Elle a entrepris, d'autre part une campagne systématique de prises de vues des bâtiments dans le monde. L'objectif vise à disposer d'un inventaire exhaustif de ces œuvres au début du XXI^e siècle.

Au mois de juillet 2008, un important chantier va s'ouvrir dans la *Maison La Roche* dont les intérieurs feront l'objet d'une restauration complète et d'une mise aux normes pour la sécurité des visiteurs.



Maison La Roche, hall et salle à manger, photo Olivier-martin Gambier, 2005



Le Corbusier, *Chapelle Notre-Dame du Haut, Ronchamp, étude des vitraux, élévation, fusain et craie de couleur sur papier, daté 15/05/1951, FLC 30937*



Les vingt deux œuvres proposées au patrimoine mondial, photos FLC

L'inscription au Patrimoine mondial

C'est aussi dans ce but que la Fondation a pris l'initiative, avec le ministère de la Culture et de la Communication, de demander l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco de l'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier. Cette démarche fédère 6 pays : l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, le Japon, la Suisse et la France.

Le dossier a été déposé par la France au mois de janvier 2008 auprès du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il réunit 22 œuvres majeures de Le Corbusier. Parmi ces réalisations, sont notamment présentées, pour la France, la *Maison La Roche et Jeanneret*, la *Villa Savoye*, la *Cité Frugès* à Pessac, la *Chapelle Notre-Dame-du-Haut* à Ronchamp, le *site de Firminy*, l'*Immeuble locatif à la*

Porte Molitor ; pour l'Allemagne les *Maisons du Weissenhof* à Stuttgart, pour la Belgique la *Maison Guiette* à Anvers, pour la Suisse la *Maison Jeanneret-Perret* et la *Villa Schwob* à la Chaux-de-Fonds, l'*Immeuble Clarté* à Genève et la *Villa Le Lac* à Corseaux et pour l'Argentine la *Maison du Docteur Currutchet* à La Plata....

La décision du Comité du patrimoine mondial devrait intervenir au mois de juillet 2009.



Le Corbusier, *Guitare verticale* (1ère version) huile sur toile, 1920, 100 x 81cm, FLC 174

Rencontres

Chaque année, depuis 1989, la Fondation organise des Rencontres, ouvertes à tous ceux qui sont intéressés par l'approfondissement de la connaissance de l'œuvre de Le Corbusier. Les conférences sont assurées par des spécialistes. Ces manifestations sont aussi l'occasion d'associer des témoins de son temps. Elles donnent lieu à des publications diffusées par la Fondation : *La Conservation de l'œuvre construite de Le Corbusier* (1990), *Le Corbusier et la nature* (1991), *Le Corbusier et la couleur* (1992), *Le Corbusier, Ecritures* (1993), *Le Corbusier : la ville, l'urbanisme* (1995), *Le Corbusier & la Belgique* (1997), *Le Corbusier, voyages, rayonnement international* (1997), *Le Logement social dans la pensée et l'œuvre de Le Corbusier* (2000), *Le Corbusier et Paris* (2001), *Le Corbusier, le symbolique, le sacré, la spiritualité* (2003), *Le Corbusier, l'œuvre plastique* (2004), *Le Corbusier, La suisse, les Suisses* (2005).

En 2006 consacrées aux "moments biographiques", elles se sont tenues au Centre culturel suisse de Paris. À Rome en 2007 elles évoquaient les relations entretenues par Le Corbusier avec l'Italie.

Acquisitions

La Fondation concentre sa politique d'acquisition sur la recherche de documents – archives, manuscrits, correspondances, dessins, etc. – qui permettent une meilleure compréhension de la vie et de l'œuvre de Le Corbusier en privilégiant notamment tous les documents qui retracent la genèse de son œuvre architecturale, théorique et éditoriale.

Expositions

La Fondation organise des expositions dans la *Maison La Roche*. Elles contribuent à la connaissance de l'homme et de son œuvre. Au cours de ces dernières années, ont été exposées : "Estampes à punaiser sur les murs", "Hommage à André Wogenscky", "Le Corbusier à Rio. Dessins des conférences de 1936", photographies de René Burri et de Lucien Hervé, "La peinture murale 35 rue de Sèvres". Les œuvres exposées au printemps 2008 illustrent le travail de plasticien de Le Corbusier. Des documents provenant des archives de la Fondation évoquent la genèse de sa création.

Prêts d'œuvres pour des expositions

Une grande part de l'activité de la Fondation consiste à répondre aux demandes des organisateurs d'expositions consacrées à Le Corbusier ou à des courants artistiques de son temps par le prêt d'œuvres, d'objets et de documents figurant dans ses fonds. Ces prêts ne donnent lieu à aucune rémunération.

Aide à la Recherche

La Fondation consacre des moyens importants pour encourager et faciliter le travail des chercheurs intéressés par l'œuvre de Le Corbusier : ouverture quotidienne de son centre de documentation aux amateurs et aux spécialistes ; bourses de recherche pour de jeunes chercheurs ; résidences dans l'appartement de Le Corbusier ; organisation de rencontres et de séminaires ; publications

scientifiques. La Fondation répond également aux demandes d'étudiants et de chercheurs qui ont besoin d'informations ou qui souhaitent obtenir des reproductions de documents pour leurs travaux.

Ceux-ci trouvent à leur disposition l'ensemble des ouvrages édités par Le Corbusier, les travaux qui lui ont été consacrés dans le monde et la bibliothèque personnelle de Le Corbusier. Plus de 400 000 documents numérisés peuvent être consultés en salle de documentation.



Le Corbusier, *Marie Cuttoli*, tissage laine et soie, Aubusson 1936, 160 x 184



Le Corbusier, *Traces de pas dans la nuit*, 1948-57, tissage Picaud, Aubusson

Édition

• Édition de l'œuvre écrit

La Fondation veille à ce que les livres publiés du vivant de Le Corbusier – notamment les ouvrages de la collection *L'Esprit Nouveau* (*Vers une architecture, Urbanisme, L'Art décoratif aujourd'hui, Précisions*, etc.) ou des titres indispensables à la connaissance de son œuvre : *l'Œuvre complète* en huit volumes publiée par Willi Boesiger et Hans Girsberger, *La Petite Maison*, *Le Poème de l'Angle droit*, etc. – soient disponibles en français et elle encourage les éditions en langues étrangères.

La Fondation a également mis en œuvre un grand chantier consacré à l'édition de l'œuvre écrite de Le Corbusier par la publication de textes inédits ou n'ayant pas fait l'objet d'une publication systématique : conférences, correspondance, articles de revues. *Les Conférences de Rio*, introduction et notes de Yannis Tsiomis, ont été publiées en 2006 aux éditions Flammarion.

• Catalogue raisonné de l'œuvre dessiné

La Fondation a décidé d'entreprendre la réalisation du Catalogue raisonné de l'œuvre dessiné de Le Corbusier. Un comité de pilotage assure la maîtrise d'ouvrage du projet et un comité scientifique a été mis en place. Le comité scientifique aura notamment pour tâche de se prononcer sur l'intégration des œuvres au catalogue.

• Édition des plans

La Fondation a réalisé en partenariat avec l'éditeur Echelle 1, un programme de numérisation de l'ensemble des plans provenant de l'atelier de Le Corbusier, soit plus de 35 000 documents, qui sont publiés sous la forme de quatre coffrets de quatre DVD.

• Édition de meubles et équipement de la maison

Depuis 1965, la Fondation et les ayants droit des co-auteurs ont confié l'édition des meubles à la société Cassina Spa qui dispose d'une licence d'exclusivité pour les modèles de Le Corbusier et de ceux réalisés en collaboration avec Pierre Jeanneret et Charlotte Perriand. Ces meubles figurent dans la collection "I Maestri" de la firme milanaise.

La Fondation s'efforce aussi d'éditer des modèles inédits dessinés par Le Corbusier ou de rééditer des modèles disparus. La *Table La Roche* et le *Fauteuil wagon-fumoir*, édités en 2006, complètent aujourd'hui la gamme des meubles métalliques. Une nouvelle gamme de meubles en bois sera bientôt disponible.

L'édition des meubles est complétée par la diffusion de la *Polychromie* de Le Corbusier confiée à la société KT. Color qui fabrique et distribue les peintures *Le Corbusier* fidèlement reproduites à partir des nuanciers *Salubra* et des recherches effectuées directement sur les œuvres architecturales, notamment à l'occasion des restaurations de la *Maison Jeanneret-Perret* de La Chaux-de-Fonds, des *Maisons doubles* de Stuttgart et de la *Maison La Roche*.

• Édition de tapisseries

La Fondation édite sur demande des tapisseries originales à partir des cartons dessinés par Le Corbusier. Une quinzaine de titres dans différents formats sont aujourd'hui encore disponibles. Le tissage est réalisé à Aubusson sous le contrôle de la Fondation et les œuvres sont livrées avec un certificat garantissant leur authenticité.



Le Corbusier, *Poème de l'angle droit*, réédition Electa, 2007



Le Corbusier, *Une petite maison*, réédition Birkhäuser

Organisation / Réseau

Conseil d'Administration au 31 juillet 2008

- **Le représentant du ministre de la Culture et de la Communication**
- **Membres désignés par le ministre de la Culture et de la Communication**
- Jean-Marc Blanchecotte, *architecte, chef du service départemental d'architecture de Paris, trésorier*
- Jean-Louis Cohen, *architecte, professeur d'histoire de l'architecture à New York University*
- Jean-Pierre Duport, *préfet honoraire, président*
- **Membres désignés par l'association des Amis de Le Corbusier**
- Dominique Claudius-Petit, *président de l'Association des Amis*
- Hélène de Roche, *psychothérapeute*
- Hans Roth, *biologiste*
- **Membres désignés par la Fondation Le Corbusier**
- Timothy Benton, *historien de l'art, professeur à l'Open University de Grande-Bretagne*
- Christian Briend, *conservateur en chef du patrimoine, cabinet des Arts graphiques du Musée national d'Art moderne, Centre Pompidou*
- Rémi Duval, *président-directeur-général de l'Usine Duval de Saint-Dié*
- Daniel Gervis, *galeriste, trésorier-adjoint*
- Michel Kagan, *architecte, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville*
- Rémi Papillault, *architecte, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Toulouse*
- Claude Prelorenzo, *sociologue, chargé de cours à l'école nationale des Ponts et Chaussées, secrétaire général*
- Bruno Reichlin, *architecte, professeur à l'Accademia di Architettura della Svizzera Italiana de Mendrisio*
- Jacques Sbriglio, *architecte, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille*

Responsable des Rencontres de la Fondation

- Claude Prelorenzo

Comité des experts pour l'œuvre architecturale

- Bernard Bauchet, *architecte*
- Jean-Marc Blanchecotte
- Jean-Louis Cohen
- Pierre-Antoine Gatier, *architecte en chef des monuments historiques*
- Rémi Papillault
- Claude Prelorenzo
- Robert Rebutato, *architecte*
- Bruno Reichlin
- Maria Salerno, *architecte*
- Jacques Sbriglio
- Yannis Tsiomis, *architecte, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville*

Groupe de travail pour l'édition des meubles

- Claude Prelorenzo
- Robert Rebutato
- Arthur Rüegg, *architecte, professeur émérite de l'ETH, Zürich*
- Michel Richard

Catalogue raisonné de l'œuvre dessiné de Le Corbusier

> Comité de pilotage

- Christian Briend
- Jean-Louis Cohen
- Daniel Gervis
- Danièle Pauly
- Jacques Sbriglio
- Michel Richard

> Comité scientifique

- Timothy Benton
- Christian Briend
- Christian Derouet, *conservateur en chef du patrimoine, musée national d'Art moderne, Paris*
- Françoise de Francieuv, *conservateur honoraire du patrimoine, présidente du comité*
- Giuliano Gresleri, *historien de l'art*
- Nadine Lehen, *conservateur en chef du patrimoine, musée Rodin, Paris*
- Rainer Michael Mason, *conservateur honoraire du cabinet des estampes du musée d'Art et d'Histoire de Genève*
- Éric Mouchet, *architecte*
- Danièle Pauly, *historienne de l'art, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Val-de-Seine, responsable scientifique du projet*
- Bruno Reichlin
- Stanislaus von Moos, *historien de l'art, professeur émérite de l'Université de Zürich*



Responsables des groupes de travail pour la publication des écrits

> Conférences

- Timothy Benton

> Correspondances

- Rémi Baudouï, *historien, professeur à l'IUAG de Genève*

> Articles

- Guillemette Morel-Journel, *architecte DPLG, chercheuse à l'ENSA de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée*

Jury des bourses pour jeunes chercheurs

- Rémi Baudouï
- Jean-Louis Cohen
- Timothy Benton
- Françoise Ducros, *historienne de l'Art, inspectrice de la création artistique*
- Éric Lengereau, *architecte, chef du bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère, ministère de la Culture et de la Communication*
- Antoine Picon, *professeur à la Harvard University Graduate School of Design*
- Patrick Leitner, *architecte, professeur à l'école nationale d'architecture de Bordeaux*
- Claude Massu, *historien, professeur à l'université Paris I Panthéon Sorbonne et INHA*
- Claude Prelorenzo
- Josep Quetglas, *architecte, professeur à l'école d'architecture de l'université polytechnique de Catalogne*
- Gilles Ragot, *historien, professeur à l'école nationale supérieure d'architecture de Bordeaux*
- Jacques Sbriglio
- Catherine de Smet, *historienne de l'art, professeur à l'école supérieure d'Art de Rennes*
- Stanislaus von Moos

La Fondation Le Corbusier

- **Président** – Jean-Pierre Duport
- **Secrétaire Général** – Claude Prelorenzo
- **Directeur** – Michel Richard
- **Administration** – Christine Mongin
- **Assistante, relations presse** – Paula De Sa Couto
- **Accueil standard** – Anna Gortenuti
- **Architecte** – Bénédicte Gandini
- **Archives et Expositions** – Isabelle Godineau
- **Documentation** – Delphine Studer
- **Bibliothèque** – Arnaud Dercelles
- **Projet "Écrits"** – Sophie Bogaert
- **Projet "Catalogue raisonné des dessins"** – Gabrielle Mahn
- **Accueil** Maison La Roche et Appartement 24 NC – Claudia Weigert, Sébastien Borg

OUVERTURE

Administration

Lundi : 13h30 – 18h00
Mardi, mercredi, jeudi : 9h00/12h30 – 13h30/18h00
Vendredi : 9h00/12h30 – 13h30/17h00

Bibliothèque

Lundi au jeudi : 13h30/18h00
Vendredi : 13h30/17h00

Visites Maison La Roche

Lundi : 13h30/18h00
Mardi, mercredi, jeudi : 10h00/12h30 – 13h30/18h00
Vendredi : 10h00/12h30 – 13h30/17h00
Samedi : 10h00/17h00
Réservation obligatoire pour les groupes
info@fondationlecorbusier.fr
Métro : Ligne 9 - Jasmin
Ligne 9-10 - Michel-Ange Auteuil
Bus : Ligne 52 - La Fontaine-Mozart
Ligne PC - Suchet-Raffet

Visites Appartement-atelier 24, rue Nungesser & Coli 75016 Paris

Mercredi : 9h00/12h00
Samedi : 9h00/12h00
Réservation obligatoire pour les groupes
info@fondationlecorbusier.fr
Métro : Lignes 9-10
Michel-Ange-Molitor
Bus : Ligne PC - Porte Molitor

La Petite Maison – "Villa Le Lac"

Commune de Corseaux
1802 – Corseaux – Suisse
Tél. : + 41 21 925 40 11
www.corseaux.ch

Liste des œuvres présentées dans l'exposition

> HALL

Femme dansant – 1954

Le Corbusier - Joseph Savina
Bois polychrome monté sur socle de fer, signé J.S.-L.C sur le pied, non daté
54 x 31 cm
FLC 15

Traces de pas dans la nuit – 1948-1957

Tissage Picaud, Aubusson
Signé en bas au milieu Le Corbusier, non daté
226 x 298 cm

> GALERIE

Marie Cuttoli – 1936

Tissage laine et soie, Aubusson
Signé et daté en haut à droite
Le Corbusier 36
147 x 175 cm

Deux musiciennes – 1936-1937

Huile sur toile, signée et datée en bas à droite Le Corbusier 36-37
130 x 162 cm
FLC 151

Totem – 1950

Le Corbusier - Joseph Savina
Bois naturel et fer, signé en bas à droite J.S et L.-C, exécuté en 1950
H : 12,2 x L : 52 m x l : 40 cm
FLC 8

Ozon II – 1940-1962

Le Corbusier - Joseph Savina
Bois polychrome, signé et daté sur la base à droite J.S.-L.C 62
80 x 80 cm
FLC 24

> PASSERELLE

Nature morte – 1927-1957

Le Corbusier - Joseph Savina
Bois polychrome, signé et daté sur le socle L.C.-J.S 1957 1/5
97 x 72 x 40 cm
FLC 19

Panurge II – 1962

Le Corbusier - Joseph Savina
Bois polychrome, signé et daté sur le socle à droite J.S.-L.C 62
70 x 70 x 45 cm
FLC 23

> SALLE à MANGER

Nature morte au violon rouge 1920

Huile sur toile, signée en bas à droite Jeanneret, non datée
100 x 81 cm
FLC 137

Guitare verticale (2ème version) 1920

Huile sur toile, signée en bas à gauche Jeanneret, non datée
100 x 81 cm
FLC 138

Nature morte – 1954

Tissage Picaud, Aubusson
Signé en bas à gauche
Le Corbusier, non daté
226 x 230 cm

Réalisation

- *Régie des œuvres, documentation*, Delphine Studer
- *Projets UNESCO et Maison La Roche*, Bénédicte Gandini
- *Communication*, Paula de Sa Couto
- *Administration*, Christine Mongin
- *Traduction*, Malcolm Stuart – *Cadres, installation*, Éric Galliache
- *Numérisation, tirages*, Tribvn – *Graphisme*, Bernard Artal



FONDATION LE CORBUSIER

8-10 square du Docteur Blanche - 75016 Paris
Tél. : 01 42 88 41 53 - Fax : 01 42 88 33 17
www.fondationlecorbusier.fr